



## le courrier de la grogne...



### GROUPE PARLEMENTAIRE SOCIALISTE

Mesdames, Messieurs,

Je viens de lire dans le No 47 de "forum" que "le PCS semble pour l'instant le seul parti qui dans ses statuts prévoit la possibilité d'admettre des immigrants dans ses rangs". Cette information n'est pas exacte, car le POSL a été ouvert depuis ses débuts aux étrangers résidant à Luxembourg. Nous n'avons pas de disposition spéciale dans nos statuts, parce que nous ne voyons pas l'utilité de faire la différence entre membres luxembourgeois et membres non-luxembourgeois. Comme nous ne faisons pas cette différence, je suis dans l'impossibilité de vous fournir des chiffres sur le nombre de nos adhérents n'ayant pas la nationalité luxembourgeoise, mais un rapide pointage me permet d'affirmer qu'ils dépassent largement les 200 unités. Il y a parmi eux des ouvriers immigrants italiens, portugais et espagnols, il y a des fonctionnaires européens de toutes les nationalités représentées à Luxembourg, il y a des Chiliens exilés dans notre pays, etc. Inutile de vous dire que tous ces adhérents ont les mêmes droits et devoirs que nos adhérents luxembour-

geois, à part le droit de vote évidemment. Malgré le fait que nous sommes le seul parti à avoir inscrit le droit de vote pour les étrangers dans notre programme politique, nous osons espérer que cette dernière inégalité entre nos membres va disparaître aussi vite que possible.

Meilleurs sentiments  
Robert Goebbels  
secrétaire général

#### ANMERKUNG DER REDAKTION:

Die "forum"-Redaktion möchte sich in aller Form bei der LSAP entschuldigen, daß sie die klare Stellungnahme der Partei zugunsten des Wahlrechts der Ausländer bei Kommunalwahlen, die sie in ihrem Wahlprogramm von 1979 festgehalten hatte, bei den in Nr. 47 abgedruckten "Témoignages" nicht gebührend hervorgehoben hat. In der nächsten Nummer will die Redaktion auf die Haltung der einzelnen Parteien zur Plattform der A.S.T.I. (vgl. "forum" 47, S.19) zurückkommen, da noch nicht alle Parteileitungen offiziell Stellung bezogen haben. - Was die Mitgliedschaft in der LSAP anbelangt, so danken wir für die Ausführungen von R. Goebbels und müssen eingestehen, daß das "argumentum ex silentio" sich wieder als falsch erwiesen hat.



Zeichnung: Jals  
in: P-F.21/77